



SAPH



Rapport
Annuel
2014
Annual
Report





Introduction

Créée le 29 Décembre 1956, la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) était une société d'économie mixte. Elle a été privatisée en 1994 avec session des parts de l'Etat à Octide Finance. En Décembre 1996, elle a introduit 833 497 titres (soit 20% de son capital) à la Bourse des valeurs d'Abidjan (BRVM).

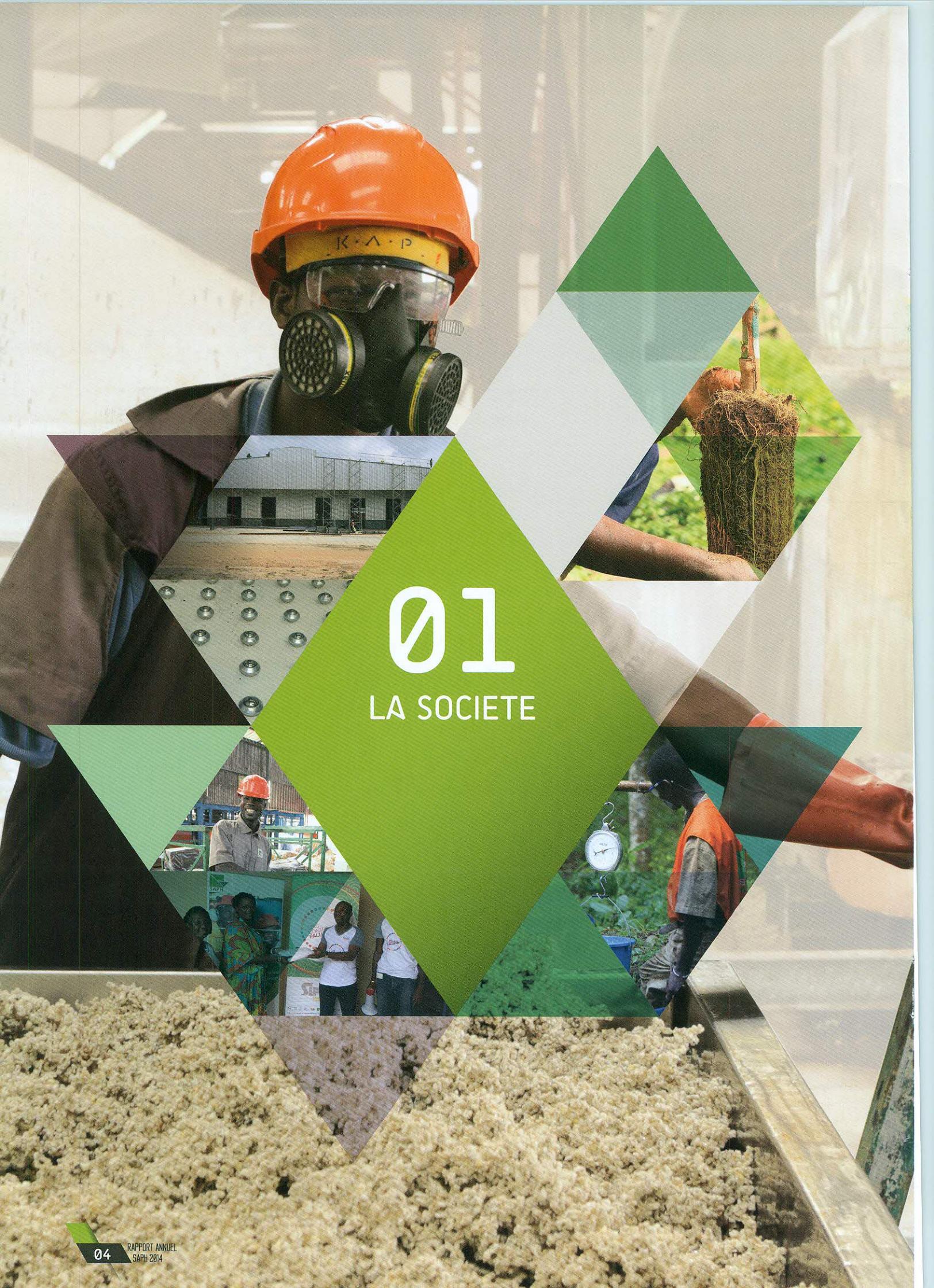
C'est en Juillet 1999 qu'elle a été rachetée par le Groupe SIFCA.

Son activité principale est la production, l'acquisition et la transformation de caoutchouc naturel sous forme de granulés compacts et de latex centrifugé.



Sommaire

1	LA SOCIETE	04
	Le Mot du Président	05
	Conseil d'Administration	08
	Ordre du Jour	10
	Fiche Signalétique de la SAPH	12
2	RAPPORT FINANCIER	14
	Rapport de Gestion pour l'exercice 2014	15
3	RESPONSABILITE SOCIETALE D'ENTREPRISE	28
4	RAPPORT DES COMMISSAIRES	36
	Rapport Général des Commissaires aux Comptes	37
	Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes	39
	Proposition des Textes de Résolution de l'Assemblée Générale Mixte	45



01

LA SOCIETE



Pierre BILLON
Chairman of the Board

Le Mot du President

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Conformément à la loi et à nos statuts, nous vous avons réunis en Assemblée générale Mixte à l'effet de délibérer :

D'UNE PART,

A titre ordinaire, sur l'activité de notre société au cours de l'exercice 2014 et de soumettre à votre approbation les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2014.

D'AUTRE PART,

A titre extraordinaire, sur la mise en harmonie de nos statuts avec l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, tel que révisé le 30 Janvier 2014.

L'exercice 2014 a été marqué par une Europe en récession dans une économie mondiale en stagnation.

Les cours mondiaux du caoutchouc ont enregistré trois années consécutives de baisse, le cours moyen 2014 s'établissant à 842,45 FCFA/kg contre 1256,41 FCFA/kg en 2013 et 1607,35 FCFA/kg en 2012, soit une baisse de 22% sur la période 2012/2014 et de 33% sur celle de 2013/2014.

La Taxe de 5% sur le caoutchouc granulé spécifié se monte à 500.9 millions de FCFA sur le chiffre d'affaires de janvier 2014, seul mois de l'année où la taxe se soit appliquée, le cours ayant chuté en dessous du seuil de 1.000 FCFA/kg.

La suppression de l'exemption de TVA instituée en 2013 continue à peser lourdement sur la trésorerie de la SAPH.

La production agricole enregistre un recul de 4,8%, soit 31.877 tonnes contre 33.427 tonnes en 2013, dégradation imputable au vieillissement du verger.

Les achats de caoutchouc aux planteurs privés villageois sont en baisse de 7,2% par rapport à 2013 pour s'établir à 75.381 tonnes en 2014.

La production industrielle 2014 enregistre une baisse de 8% par rapport à celle de 2013 pour s'établir à 111.188 tonnes. L'arrêt de l'usine de RAPIDES GRAH pour les travaux d'augmentation de sa capacité de 6 à 10 tonnes/heure explique ce recul. Il en résulte une baisse des volumes de ventes de 6,5% par rapport à 2013, mais ces augmentations de capacités vont permettre une augmentation sensible des achats aux planteurs et de la production dès 2016

L'effet conjugué de la baisse des cours mondiaux du caoutchouc et du volume des ventes a affecté le chiffre d'affaires qui est en recul de 36% par rapport à 2013.

Le résultat net se traduit par une perte de 3.799 millions de FCFA.

Face à cette situation, des mesures vigoureuses d'assainissement ont été prises pour améliorer la rentabilité à terme de la SAPH.

Il s'agit de l'optimisation des coûts par la mise en place dès 2014 d'un plan de réduction des charges.

L'investissement dans un système d'information plus performant va permettre à la SAPH d'affiner l'analyse de ses coûts et à terme d'améliorer sa rentabilité.

La création de 581 ha de palmier en 2014 portant la superficie totale des plantations immatures de palmier à 783 ha et le projet de valorisation du bois d'hévéas qui est devenu opérationnel fin 2014 offrent de nouvelles opportunités de croissance à la SAPH.

La mise en place de la direction qualité et programmation industrielle doit nous permettre de mieux maîtriser la qualité de nos produits et leurs flux.

Les investissements sont financés par un emprunt à moyen terme de 30 milliards de FCFA dont la première tranche de 20 milliards de FCFA a été en décembre 2014.

Mesdames et messieurs les actionnaires, le conseil d'administration de notre société après avoir analysé les dispositions pertinentes de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, tel que révisé le 30 Janvier 2014, a décidé à titre extraordinaire, de soumettre à votre approbation la mise en harmonie de nos statuts avec le dit Acte. Une résolution vous sera soumise à cet effet.

Je vous remercie pour votre appui.

Le Président du Conseil d'Administration

Pierre **BILLON**



A word from the Chairman

Ladies and gentlemen, fellow shareholders,

In accordance with the Laws and Articles of Association of our Company, we have called for a Mixed General Assembly in order to deliberate:

ON ONE HAND,

With the ordinary shareholders' resolutions on our Company's activity during the 2014 financial year and to seek your approval during the report and accounts for the financial year ended on the 31st of December 2014.

ON THE OTHER,

With the extraordinary shareholders' resolutions on the harmonization of the Articles of Association of our Company with the OHADA Uniform Act referring to the Commercial Companies Law, of the 30th of January 2014 reform.

The 2014 financial period is impacted by Europe facing a recession in a stagnant global economy.

International prices of natural rubber have declined for the third consecutive year. The 2014 average price was at 842.45 FCFA/kg compared to 1,256.41 FCFA/kg in 2013 and 1,607.35 FCFA/kg in 2012. This translates to a drop of 22% during the 2012/2014 period and one of 33% during that of 2013/2014.

The 5% tax on specified granulated rubber amounts to 500.9 million FCFA on the January 2014 turnover, as the rubber prices fell below the 1,000 FCFA/kg threshold.

The 2013 lifting of the VAT exemption continues to weigh heavily on SAPH's finances.

The agricultural production shows a 4.8% decline, a production of 31,877 tons in 2014, compared to the 2013 33,427 tons, the deterioration is due to the ageing of the plantations.

The purchase of rubber from out growers has decreased by 7.2% in 2014 compared to 2013 settling at 75,381 tons.

The 2014 industrial production shows an 8% drop compared to that of 2013, settling at 111,188 tons. This setback can be explained by the shutdown of the Rapides-Grah factory in order to increase its production capacity from 6 to 10 tons/hour. It also results in a drop of sales volume by 6.5% compared to 2013. This increase in production capacity will however result in an increase in outgrowers' sales and production as soon as 2016.

The decline of international rubber prices as well as the lower volume of sales has resulted in a 36% setback in turnover compared to 2013.

The net result translates to a loss of 3,799 million FCFA.

To answer this situation, vigorous cost cutting measures have been put into place to improve SAPH's profitability.

This included optimising costs through a plan already put into action in 2014 aimed at reducing expenses.

Investing in a more efficient Information System will enable SAPH to have more refined analyses of its costs and eventually better its profitability.

The creation of 581 ha of palm trees in 2014, bringing the total number of immature palm tree plantations to 783 ha, as well as the project that began in 2014, aimed at valuing rubber wood, offer new growth opportunities to SAPH.

The creation of a Quality and Industrial Programming Department should allow us to better handle the quality of our products and their flow.

The investments are financed by a medium-term loan of 30 billion FCFA, the first installment of 20 billion having been received in December 2014.

Fellow shareholders, after having analyzed the new dispositions of the Uniform Act of OHADA on the Commercial Companies Laws, the Board of Directors of our Company has decided to request your approval for the harmonization of the Articles of Association of our Company. A resolution will be submitted to this effect,

Thank you.

Chairman of the Board of Directors

Pierre **BILLON**

Conseil d'Administration / Board Of Directors

Administrateurs / Trustees

01  1. Pierre **BILLON**
Président du Conseil d'Administration
Chairman of the Board

02  2. Olivier de **SAINT SEINE**
Administrateur / Trustee

03  3. Lucie **BARRY TANNOUS**
Administrateur / Trustee

04  4. Banga **AMOIKON**
Administrateur / Trustee

05  5. Jacques-Philippe **HOLLAENDER**
Administrateur / Trustee

06  6. Thierry **SERRES**
Administrateur / Trustee

07  7. Bertrand **VIGNES**
Administrateur / Trustee

08  8. Alassane **DOUMBIA**
Administrateur / Trustee

09  9. Tiémoko **COULIBALY**
Administrateur / Trustee

10  10. Maurice **YAPO BOTOH**
Administrateur / Trustee

Conseil d'Administration / Board Of Directors

Commissaires aux Comptes / Auditors :

Mazars Côte d'Ivoire

01 BP 3989 Abidjan 01

PriceWaterhouseCoopers

01 BP 1361 Abidjan 01

Commissaires aux Comptes Suppléants

Substitute auditors:

Ernst & Young

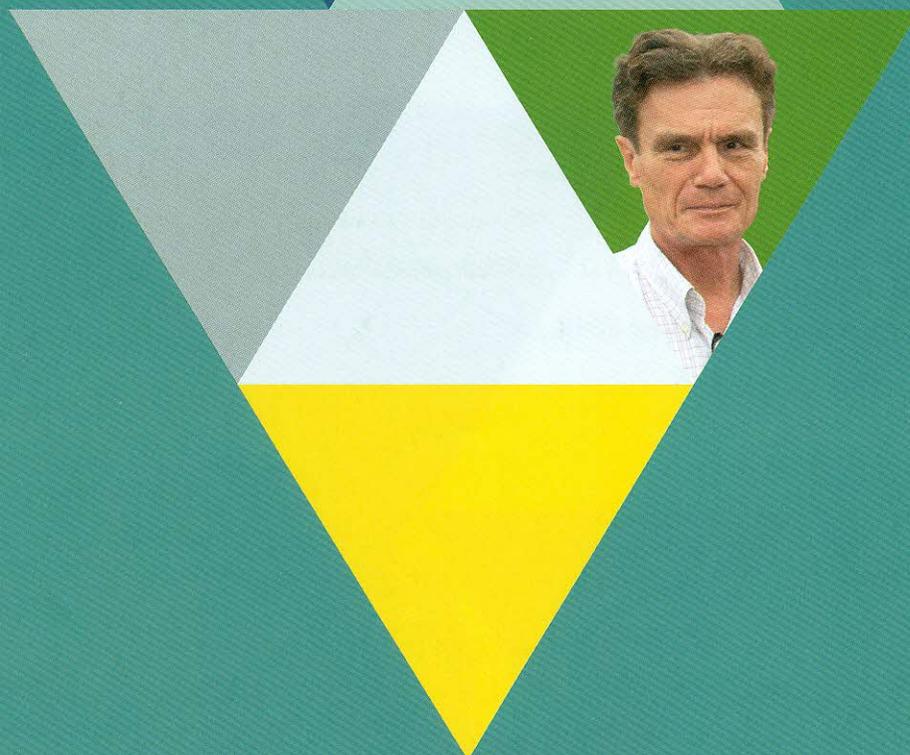
01 BP 2715 Abidjan 01

KPMG CI

01 BP 3172 Abidjan 01

Direction Générale / Manager

Marc GENOT
Directeur Général / CEO



Ordre du Jour

A titre ordinaire :

01

Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée sur l'exercice clos le 31 décembre 2014.

02

Lecture et approbation du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014.

03

Lecture et approbation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique. Approbations desdites conventions.

04

Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs.

05

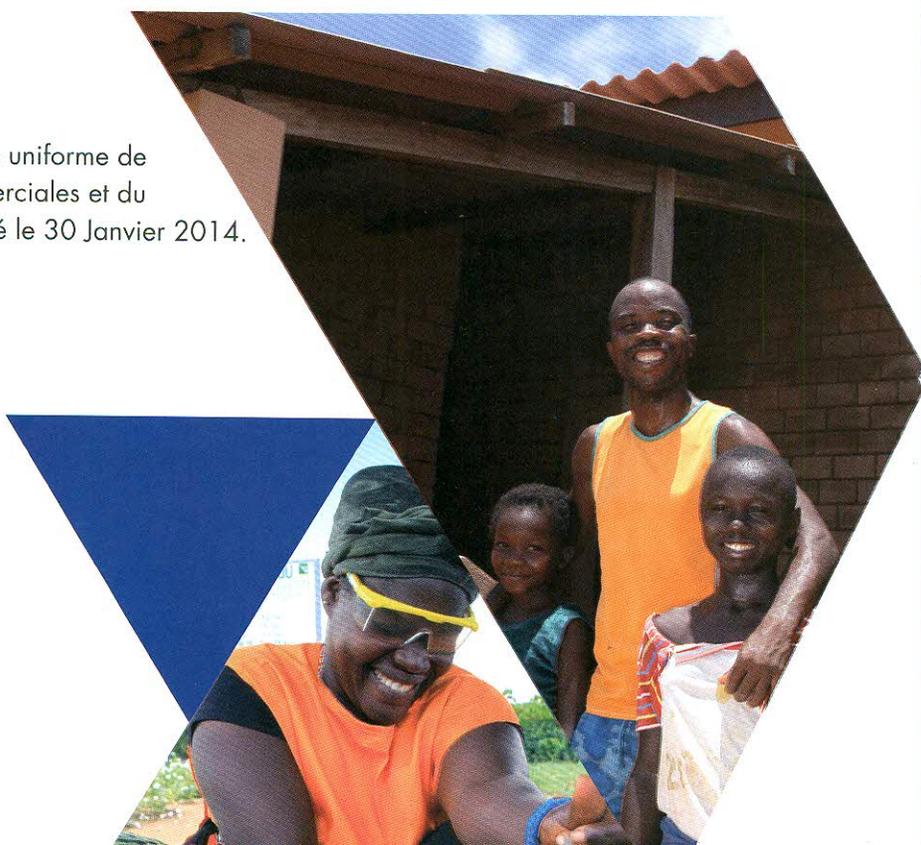
Affectation des résultats.

06

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

A titre extraordinaire :

- Mise en harmonie des statuts avec l'acte uniforme de l'HOADA portant sur le droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, tel que révisé le 30 Janvier 2014.



Agenda

Ordinary Meeting shareholders' resolutions:

01

To receive and adopt the Directors' audited accounts for the financial year ended on December 31, 2014.

02

To receive and adopt the General Report of Statutory Auditors on the financial statements of the year ended on December 31, 2014

03

To receive and adopt the Special Report of Statutory Auditors on the agreements referred to in the articles 438 to 448 of the Uniform Act related to the Commercial Companies and the Economic Interest Grouping Law.

04

Approval of Accounts and full discharge of the Administrators.

05

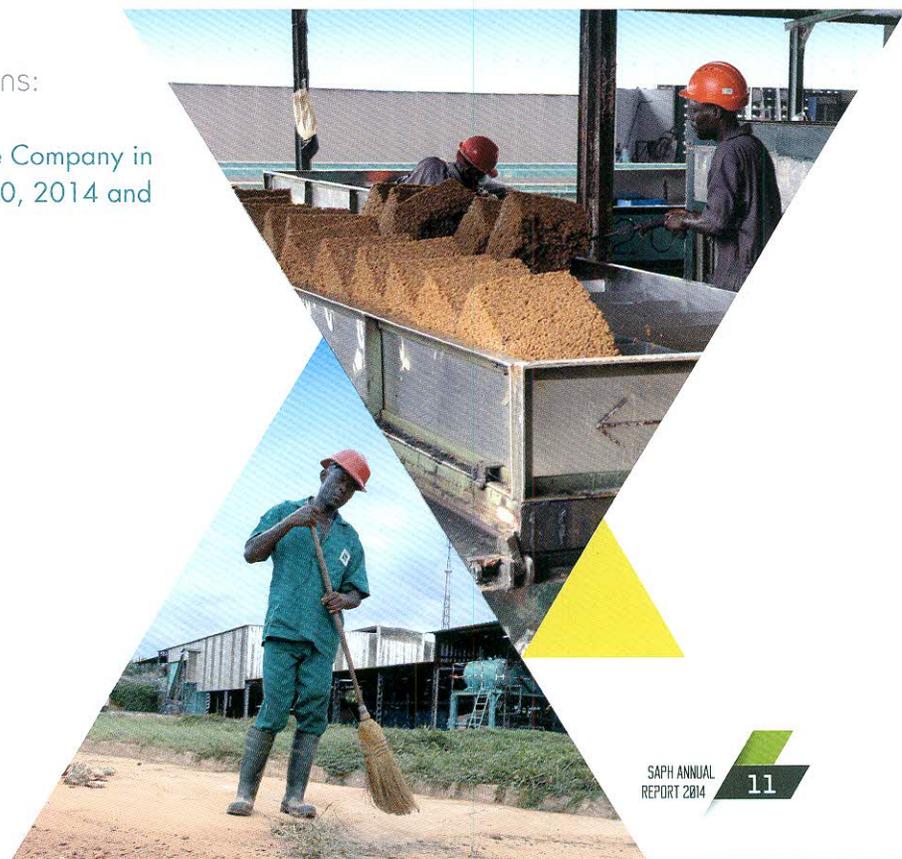
Profit appropriation.

06

Authority to carry out legal formalities

Extraordinary Meeting shareholders' resolutions:

- Update of the Articles of Association of the Company in line with the OHADA Uniform Act dated January 30, 2014 and applicable to Commercial Companies.



Fiche Signalétique de la SAPH / SAPH Data Sheet

Forme

Société Anonyme

Date de Création

29 décembre 1956

Capital Social

14.593.620.855 FCFA

Siège

Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions
Abidjan – Zone Portuaire 01 B.P 1322 Abidjan 01
Téléphone : +225 21 75 76 76
élecopie : +225 21 75 76 40

N° Registre de Commerce

CI-ABJ-1962-B-2059

N° Contribuable

CC 0105337 H

Nominal

2.855 CFA

Form

S.A

Creation

29 décembre 1956

Capital

FCFA 14.593.620.855

Headquarters

Immeuble Ex-SIT – Rue des Galions
Abidjan – Zone Portuaire 01 B.P 1322 Abidjan 01
Téléphone : +225 21 75 76 76
élecopie : +225 21 75 76 40

N° RC

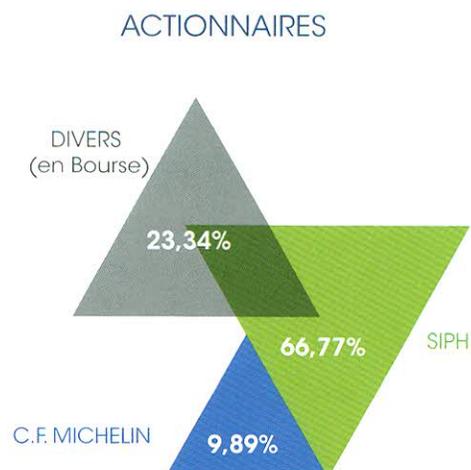
CI-ABJ-1962-B-2059

Taxpayer N°

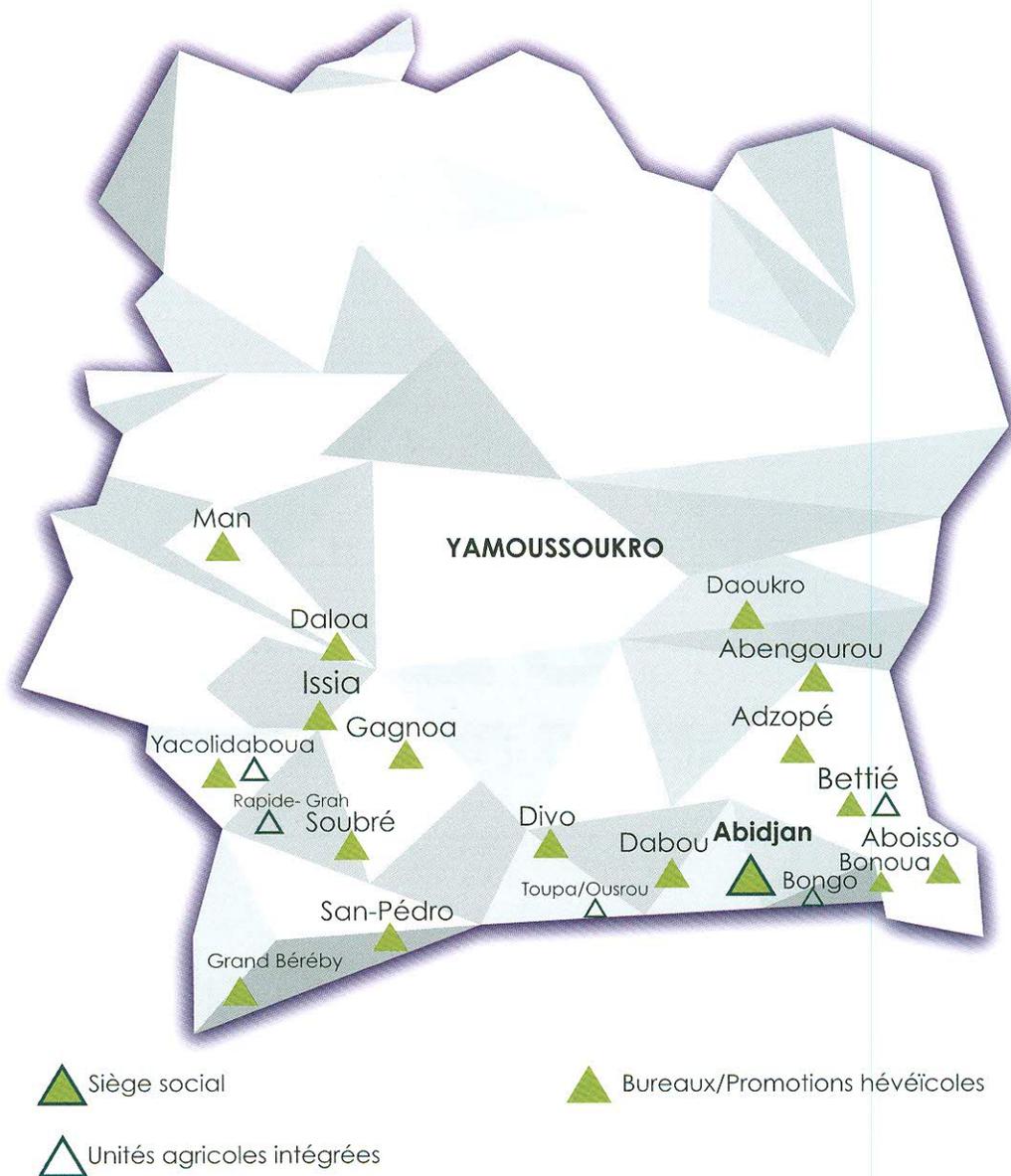
CC 0105337 H

Nominal

2.855 CFA



Localisation Géographique





02

RAPPORT FINANCIER

Rapport de gestion pour l'exercice 2014

Management Report for 2014

I. Faits marquants de l'exercice 2014

1. Environnement international et cours mondiaux

Les cours moyens du caoutchouc sur le marché international de 2.554 dollars le kilogramme en 2013, baisse pour atteindre 1.7098 dollars le kilogramme à fin Décembre 2014. Déjà en repli de 22% au cours de l'année 2013, les cours moyens mondiaux du caoutchouc connaissent un repli supplémentaire de 33% au cours de l'exercice 2014.

2. Environnement national

La taxe sur le chiffre d'affaires sur caoutchouc granulé spécifié a été maintenue en 2014, mais remplacée par un dispositif évolutif en fonction du niveau de prix et qui se présente comme suit : 2.5% entre 1000 et 1300 FCFA/Kg, puis de 3.5% entre 1300 et 1600 FCFA/kg. Le point de déclenchement à 1000 FCFA par Kg est maintenu. En conséquence n'a été appliquée qu'en janvier en 2014, les cours s'étant repliés en dessous du seuil de déclenchement.

Par contre, aucun aménagement n'a été mis en place pour les crédits de TVA qui continuent à prendre un temps certain pour être remboursés. Une disposition de financement améliorée de ces crédits a été prévue dans la loi de finances 2015.

Face à des cours bas et à des difficultés de trésorerie, les usiniers ont continué à adopter une politique prudente en matières de stocks, alors que l'offre de fonds de tasse a continué à monter. Les exportations illicites de fonds de tasse ont donc continué. Les usiniers ont néanmoins continué leurs programmes d'augmentation de capacité qui devraient prochainement porter leurs fruits. A noter l'arrêt de production d'une usine concurrente à Abengourou.

3. Au plan interne à la société

Le programme d'augmentation de la capacité Industrielle pour répondre à l'augmentation des quantités de caoutchouc villageois disponibles continue : Notre site de Rapides-Grah voit ainsi sa capacité portée à 10 t/h, en augmentation de 3 t/h, en Août 2014. Notre projet d'augmentation de capacité à Bongo est lancé et sera effectif en Octobre 2015.

I. 2014 Highlights

1. International environment and world prices

The average price of rubber on the world market fell from \$2.554 per kilo in 2013 to \$1.7098 per kilo at the end of December 2014. Average world rubber prices, which had already fallen by 22% over the course of 2013, fell by a further 33% during 2014.

2. Domestic situation

The tax on granulated rubber sales was maintained in 2014, but was adjusted to make it more progressive, so that it has now been reduced to 2.5% for between CFA Francs 1,000 and CFA Francs 1,300 per kilo, and 3.5% for between CFA Francs 1,300 and CFA Francs 1,600 per kilo. The trigger point of CFA Francs 1,000 per kilo has thus not been changed. As a result, this was applied only during January 2014, after which prices fell and remained below the trigger threshold.

In addition, no adjustments were made to VAT refunds, which continue to take some time to be paid. A mechanism for improved financing of these credits has been provided for in the 2015 Finance Act.

Faced with low prices and cash difficulties, millers continued to follow prudent policies as regards stocks, while the supply of cup lump (naturally coagulated latex) continued to increase. Illicit exports of cup lump therefore continued. Millers nonetheless continued with their capacity boosting programs, which should soon start to pay off. We noted the stop of activity of Abengourou manufactory, which did not manage to overcome its liquidity problems.

3. Within the company

The program to increase industrial capacity in order to cater for the increasing volumes of rubber available from small-scale plantations continues: our Rapides-Grah site saw its capacity rise by 3 tons per hour to 10 tons per hour in August 2014. Our project to increase capacity at Bongo was launched and will be effective in October 2015.

La SAPH a entrepris une vaste opération de récupération des surfaces non plantées sur ses concessions de Rapides-Grah, Bettié et Bongo qui avaient été occupées par certaines cultures villageoises. Elle a conclu pour ce faire des conventions d'accord amiable pour un total de 364 millions de FCFA.

La certification de nos sites à la norme ISO 9001/2008 s'est poursuivie au cours de l'exercice 2014. La certification des sites de Toupah et Yacoli en 2014 vient ainsi porter à quatre le nombre de sites certifiés sur un total de six sites dont dispose la SAPH. Elle se poursuivra en 2015 avec les sites de Rapides-Grah et Bettié.

SAPH undertook a major operation to recover unplanted areas on its RGH, BTE and BGO concessions, which had been occupied by small-scale crops. In order to do so, it entered into amicable agreements for a total of CFA Francs 364 million.

ISO 9001/2008 certification of our sites continued during 2014. The certification of the Toupah and Yacoli sites in 2014 thus brings to four the number of certified sites out of the total of six SAPH sites. This will continue in 2015 with the Rapides-Grah and Bettié sites.



II. Situation de la société et son activité au cours de l'exercice écoulé

1. Evolution des données quantitatives

Production en tonnes

	Réalisé					Var N / N-1	
	2010	2011	2012	2013	2013	Var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	e	d	c	b	a	a-b	(a-b)/b
Production des champs	32 303	34 523	34 905	33 426	31 877	-1 549	-5%
Production achetée	60 761	68 644	76 564	81 260	75 381	-5 879	-7%
Production usinée	99 330	95 014	104 123	120 781	111 188	-9 594	-8%
Production vendue	96 053	96 600	104 492	119 211	111 487	-7 723	-6%

La production des champs recule de 5% pour s'établir à 31.877 tonnes sur l'exercice 2014 après deux années de stabilité relative. Le recul observé s'explique principalement par une baisse de la surface en saignée qui passe de 17.434 hectares en 2013 à 16.925 hectares en 2014 (soit une réduction de 3%) d'une part et d'autre part, par une perte de production consécutive à des parts non saignée notamment sur notre site de Rapides-Grah.

La production achetée aux planteurs villageois recule également de 5.879 tonnes (soit 7%) pour s'établir à 75.381 contre 81.260 tonnes en 2013. Cette baisse est consécutive à la chute continue des cours qui conduit à une politique prudente de constitution de nos stocks de matière première en rapport avec notre capacité de production. Le marché national de l'offre de caoutchouc continue d'être à la hausse.

Les délais de réalisation du programme d'extension et de modernisation de notre unité industrielle de Rapides-Grah de même que les difficultés liées à sa mise en route n'ont pas permis de maintenir le niveau de production observée en 2013. La production usinée régresse de 8% passant ainsi de 120.781 tonnes en 2013 à 111.188 tonnes en 2014. Cette baisse de notre activité de production entraîne une baisse de nos volumes de vente de 7.723 tonnes (soit 6%) entre les deux années.

II. Situation of the company and its activity during the past financial year

1. Trends in quantitative data

Production of our plantations fell by 5% to 31,877 tons in 2014, following two years of relative stability. The fall is explained mainly by a decrease in the area being tapped, from 17,434 hectares in 2013 to 16,925 hectares in 2014 (a reduction of 3%) on the one hand, and on the other by a loss of production as a result of untapped sections, notably at our Rapides-Grah site.

Production purchased from small-scale planters also fell slightly, by 5,879 tons or 7%, to 75,381 tons as against 81,260 tons in 2013. This fall was the result of the continued decline in prices, which led to a cautious policy as regards building up stocks of raw material in relation to our production capacity. The supply of rubber in the domestic market continues to increase.

Delays in carrying out the program to extend and modernise our Rapides-Grah industrial unit, and difficulties associated with its ramp up prevented us from maintaining the level of production seen in 2013. Production of processed rubber declined by 8%, from 120,781 tons in 2013 to 111,188 tons in 2014. This reduction in our production activity entailed a fall in sales volumes of 7,723 tons or 6% relative to 2013.

2. Evolution de données chiffrées

2. Trends in quantitative data

Chiffres en millions de francs

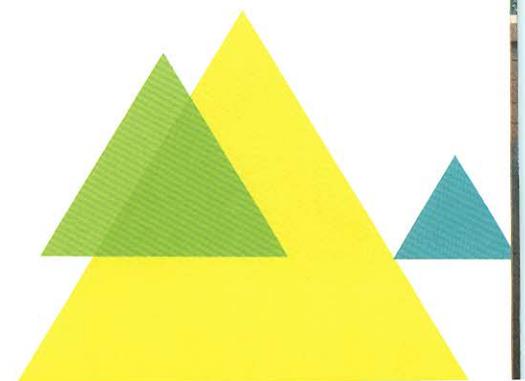
	Réalisé					Var N / N-1	
	2010	2011	2012	2013	2014	Var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	e	d	c	b	a	a-b	(a-b)/b
Chiffre d'affaires	140 238	194 549	172 962	155 621	99 611	-56 010	-36%
Résultat net	32 519	45 628	21 071	13 707	-3 799	-17 507	-128%
Dividendes versés	10 223	39 359	39 359	8 179	3 297	-4 882	-60%
Investissements réalisés	4 366	5 059	11 864	15 423	20 763	5 340	35%
Capitaux propres	76 896	84 895	68 337	73 865	66 769	-7 096	-10%
Ressources stables	77 998	85 432	68 779	74 233	87 326	13 093	18%

Le chiffre d'affaires de la société est fortement tributaire des cours internationaux du caoutchouc. La baisse du chiffre d'affaires induit un résultat net en forte régression.

Malgré un contexte mondial de plus en plus difficile avec la baisse sévère des cours depuis plus de trois années consécutives, la SAPH a poursuivi ses investissements dans les domaines agricoles, industriels et sociaux de même que sa politique de dividendes. Pour financer ses investissements, la SAPH a dû avoir recours à un emprunt bancaire et voir ainsi ses ressources stables progresser de 13.093 millions de francs CFA.

The company's sales revenues are heavily dependent on international rubber prices. The fall in sales revenue led to sharply lower net profit.

Despite the increasingly difficult world context, with sharp price falls for more than three consecutive years, SAPH has continued to invest in the agricultural, industrial and social areas, and has maintained its dividend policy. In order to finance its investments, SAPH had to resort to bank borrowings, which brought its equity and long-term liabilities to CFA Francs 13,093 million.



III. Résultats et situation financière

1. Résultat de l'exercice 2014

Ventes et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires à fin décembre 2014 s'élève à 99.611 millions de francs CFA, soit une baisse de 56.010 millions de francs CFA par rapport à celui de Décembre 2013 (soit 36%). Cette régression résulte principalement du prix moyen de vente qui subit une baisse de 32% sur la même période consécutivement à la baisse de 33% du cours moyen du caoutchouc sur le marché international d'une part et d'autre part, à la baisse de nos volumes de ventes de produits finis caoutchoucs de 7.723 tonnes entre décembre 2013 et Décembre 2014 soit 6%.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation hors achats de caoutchouc, amortissements et provisions, s'élèvent à 58.597 millions de francs CFA en 2014 contre 64.556 millions de francs CFA pour l'exercice 2013.

Cette baisse s'explique essentiellement par :

- Une baisse relative des services extérieurs de 1.878 millions de francs CFA consécutive au programme d'économie et de réduction des dépenses initié par la direction générale de la SAPH d'une part et par la baisse de l'assistance technique suite à la baisse du chiffre d'affaires en 2014 par rapport à 2013 d'autre part. Il est à noter que cette baisse des services extérieurs est atténuée par la progression de certains postes notamment la hausse des frais d'honoraires des consultants dans le cadre du projet SAP.
- Une forte diminution des charges fiscales de 7.063 millions de francs CFA principalement liée à la taxe sur le caoutchouc granulé spécifié due à la baisse des cours du caoutchouc en deçà de la barre de 1.000 francs CFA depuis le mois de février 2014. En effet, cette taxe n'est pas due lorsque le cours moyen mensuel international du caoutchouc est inférieur à 1.000 francs CFA.
- Une hausse significative de 2.967 millions de francs CFA des autres charges, constituées essentiellement de charges provisionnées sur les clients caoutchoucs, les planteurs villageois, les stocks et d'autres créances diverses. Cette variation s'explique également par les charges générées par l'opération de déguerpissement de nos bas-fonds.

III. Results and financial situation

1. Results for 2014

Sales revenues

Sales revenues for the year ended 31 December 2014 amounted to CFA Francs 99,611 million, representing a decrease of CFA Francs 56,010 million or 36% compared with 2013. This fall was mainly the result of, firstly, the average selling price, which fell by 32% over the course of the year as a result of the 33% fall in the average price of rubber on the international market, and secondly the drop 7,723 tons or 6% in our sales volumes of finished rubber products for 2014 relative to 2013.

Operating expenses

Operating expenses, which do not include purchases of rubber, depreciation, amortisation or provisions, amounted to CFA Francs 58,597 million in 2014, as against CFA Francs 64,556 million in 2013.

This decline was basically due to:

- A relative decline in external services of CFA Francs 1,878 million, partly as a result of the savings and cost reduction program embarked upon by the general management of SAPH and partly due to the reduction in technical assistance as a result of the fall in sales revenues in 2014 relative to 2013. It should be pointed out that this reduction in external services was partly offset by the increase in certain items, notably consultants' fees relating to the SAP project.
- A sharp reduction of CFA Francs 7,063 million in tax charges mainly linked to the tax on standard granulated rubber, due to rubber prices being below the CFA Francs 1,000 bar since February 2014. This tax is not due when the international monthly average price of rubber is less than CFA Francs 1,000 per kilo.
- A significant increase of CFA Francs 2,967 million in other charges, basically consisting of provisioning for rubber customers, small-scale planters, stocks and sundry debtors. This change is also due to the charges generated by the recovery of unplanted areas on our concessions.

Résultat financier

Le résultat financier régresse globalement de 601 millions de FCFA en raison des charges sur les concours bancaires à court terme.

Résultat hors activités ordinaires

Le résultat hors activités ordinaires résulte principalement du poste « valeur nette comptable des cessions », il comporte la valeur résiduelle des actifs sortis des immobilisations sur 2014.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat correspond à l'impôt minimum forfaitaire déterminé à partir du chiffre d'affaires et correspond à 0.5% du chiffre d'affaires de l'exercice.

Résultat net

Le résultat net est une perte de 3.799 millions de francs CFA au titre de l'exercice 2014 contre un profit de 13.707 millions CFA en 2013.

Net financial income (expense)

Overall net financial income was down by CFA Francs 601 million because of the charges on short-term banking facilities.

Net non-recurring income (expense)

Net non-recurring income relates mainly to "Carrying amount of assets sold", i.e. the residual value of assets derecognised in 2014.

Tax on income

Tax on income corresponds to the minimum flat tax determined on the basis of sales revenues and amounted to 0.5% of sales revenue for the year.

Net profit

Net profit amounted to a loss of CFA Francs 3,799 million for 2014, compared with a profit of CFA Francs 13,707 million in 2013.

2. Principales évolutions bilancieller et situation financière

2. Main changes in the balance sheet and financial position

Variation des actifs immobilisés

Change in fixed assets

Les actifs immobilisés connaissent une augmentation nette de 17.388 millions de francs CFA et comprennent les principaux investissements nets suivants :

Fixed assets showed a net increase of CFA Francs 17,388 million compared with 2013, mainly due to the following items of capital expenditure:

Chiffres en millions de francs

	déc-2014			déc-2013		
	Augment	Diminut	Invest nets	Augment	Diminut	Invest nets
Investissements incorporels	1 456	0	1 456	43	0	43
Terrains	0	0	0	0	0	0
Investissements agricoles	4 779	-1 199	3 581	3 592	0	3 592
Batiments - Constructions	2 570	-848	1 722	2 373	0	2 373
Materiel et outillage industriel	4 218	-1	4 217	1 118	0	1 118
Materiel et mobilier de bureau	402	-1	401	647	-1	646
Materiel de transport	599	-42	557	1 221	-67	1 153
Installation et agencement	1 652	-1 120	533	1 326	0	1 326
Autres immobilisations corporelles	65	0	65	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours autres	4 870	0	4 870	4 862	0	4 862
Avances et acomptes s/imm. Corp.	145	0	145	184	0	184
Prêts, cautionn. & aut. Créances	8	-34	-26	59	-80	-22
Prêts au personnel	0	-132	-132	0	-82	-82
TOTAL	20 763	-3 375	17 388	15 423	-230	15 193

Variation des actifs circulants

La baisse relative des actifs circulants de 4.917 millions de francs CFA entre 2013 et 2014 masque des hausses et des baisses qui se traduisent principalement par :

- La baisse de la valeur de nos stocks de matières premières et de produits finis de 8.059 millions de francs CFA en rapport avec les quantités du stock de matière et le prix moyen en baisse entre 2013 et 2014.
- La hausse des créances sur l'Etat de 3.354 millions de francs CFA correspondant au crédit de TVA généré au cours de l'exercice à la suite de l'abrogation des dispositions fiscales relatives aux achats en franchises de TVA dont bénéficiaient certaines entreprises exportatrices ;
- La hausse des créances clients de 1.305 millions de francs CFA traduit une renégociation des délais clients avec SIPH qui passent désormais de 15 jours à 30 jours.
- La baisse des créances sur les comptes courants associés et les débiteurs divers respectivement de 572 millions de francs CFA et 1.538 millions de francs CFA.

Variation des ressources stables

Les ressources stables se présentent comme suit :

Change in current assets

The relative decline of CFA Francs 4.917million in current assets from 2013 to 2014 masks increases and decreases consisting mainly of:

- The CFA Francs 8.059 million fall in value of our stocks of raw materials and finished product due to lower volumes of stocks and lower average prices relative to 2013.
- The increase of CFA Francs 3,354 million in receivables from the government, corresponding to refundable VAT generated during the year as a result of the abolition of the tax provisions relating to VAT-exempt purchases which certain exporters enjoyed;
- The increase of CFA Francs 1.305 million in customer receivables reflects the renegotiation of customers' payment terms with SIPH, which went from 15 days to 30 days.
- The fall in balances due on associates' current accounts and sundry debtors, of CFA Francs 572 million and CFA Francs 1,538 million respectively.

Change in equity and long-term liabilities

Movements in equity and long-term liabilities were as follows:

	déc-2013	Augment	Diminut	Reclas	déc-2014
Capital social	14 594				14 594
Primes d'émission, de fusion, d'apport.	233				233
Report à nouveau	33 763			10 410	44 174
Réserves	2 919				2 919
Résultat de l'exercice	13 707		-3 799	-13 707	-3 799
Provisions réglementées	8 649				8 649
Provisions financières pour risques	367	206	-106		467
Dettes financières	0	20 090			20 090
TOTAL CAPITAUX PROPRES	74 233	20 296	-3 906	-3 297	87 326

Les ressources stables augmentent sur 2014 de l'emprunt bancaire et des provisions pour risques sociaux et fiscaux respectivement de 20.090 millions de francs CFA et 206 millions de francs CFA ; et diminuent du résultat de l'exercice, des reprises de provision et des dividendes distribués au cours de l'exercice.

Variation du passif circulant

La variation du passif circulant de 2.764 millions de francs CFA traduit principalement :

- Une baisse de la dette fiscale de 5.252 millions de francs CFA notamment sur les impôts sur les bénéfices et sur la taxe sur le caoutchouc granulé.
- Une hausse des dettes fournisseurs de 2.471 millions de francs CFA du fait des délais fournisseurs passant de 30 jours à 45 jours en moyenne pour l'ensemble des fournisseurs de biens et services.

Variation de la trésorerie

	déc-2013	déc-2014	Var	%
	SAPH	SAPH	SAPH	SAPH
	a	b	b-a	(a-b)/b
Disponibilités	4 455	1 396	-3 059	-69%
Banques	4 250	1 159	-3 091	-73%
Caisse	48	55	+7	15%
Autres valeurs à encaisser	156	181	+26	16%
Crédit de trésorerie	-17 330	-14 098	+3 231	-19%
Concours bancaires - dettes	-17 000	-14 000	+3 000	-18%
Concours bancaires - trésorerie passif	-330	-98	+231	-70%
Total disponibilités	-12 875	-12 702	+173	-1%
Total disponibilités (hors dettes)	4 125	1 298	-2 827	-69%

La variation de la trésorerie nette (hors dette) baisse de 2.827 millions de francs CFA, passant de 4.125 millions de francs CFA de décembre 2013 à 1.298 millions de francs CFA à fin décembre 2014. Cela se traduit par :

- Les flux générés par l'activité en hausse de 3.971 millions de francs CFA dû à l'incidence du BFR de 2.166 millions de francs CFA et une hausse de la marge brute d'autofinancement de 1.805 millions de francs CFA.

Equity and long-term liabilities increased in 2014 as a result of bank borrowing and provisions for social and tax risks of CFA Francs 20,090 million and CFA Francs 206 million respectively and decreased due to the results for the year, reversals of provisions and dividends distributed during the year.

Changes in current liabilities

The CFA Francs 2.764 million changes in current liabilities mainly reflect:

- A fall in tax liabilities of CFA Francs 5,252 million, notably in respect of tax on income and the tax on granulated rubber.
- An increase in supplier payables of CFA Francs 2.471 million due to supplier payment terms being extended from 30 to 45 days on average for all suppliers of goods and services.

Changes in cash and cash equivalents

Net cash (excluding debt) fell by CFA Francs 2,827 million, from CFA Francs 4,125 million in December 2013 to CFA Francs 1,298 million at the end of December 2014. This was due to:

- Cash flows from operating activity up by CFA Francs 3,971 million due to the CFA Francs 2.166 million effect of WCR and an increase of CFA Francs 1.805 million in the gross free cash flow margin.

- Les flux affectés aux investissements sont évalués de 20.578 millions de francs CFA.

- Le flux net de trésorerie affecté aux dividendes et celui provenant du financement de l'exploitation respectivement de 3.310 millions de francs CFA et de 3.000 millions de francs CFA. .

La SAPH a eu recours par ailleurs à un emprunt bancaire de 20.000 millions de francs CFA pour le financement de ses investissements.

IV. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

- Les cours mondiaux de caoutchoucs continuent leur recul sur 2015 et passent sous la barre des 1.5 USD/kg au cours dans la première partie de 2015.

- L'Union Economique et Monétaire Ouest- Africaine a adopté les textes de réforme du SYSCOA proposés par la Commission de l'UEMOA et le Conseil Comptable Ouest Africain (CCOA). De nouvelles règles d'évaluation et de comptabilisation seront en vigueur au 1er janvier 2015. Le Groupe s'organise afin de préparer une information financière répondant à ces nouvelles normes. Cette réforme nécessitera l'établissement de comptes « proforma » au 31 décembre 2014 qui pourrait être différents de ceux soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

- Cash used in investment activity was CFA Francs 20,578 million.

- Cash flows from financing activity of CFA Francs 3,000 million (from financing operations) and cash used in financing activities (payment of dividends) of CFA Francs 3,310 million.

IV. Significant events after the reporting period

- World rubber prices continued to decline in 2015 and fell below the \$1.50 per kilo barrier during the first part of 2015.

- The West African Economic and Monetary Union (UEMOA) has adopted the revised texts of the SYSCOA (West African Accounting System) proposed by the UEMOA Commission and the CCOA (West African Accounting Council). New rules for valuation and accounting will be in force from 1 January 2015. The Group is taking the necessary steps to prepare for financial reporting in accordance with these new rules. « Proforma » accounts as of 31 December 2014 will be prepared to comply with the new rules. These accounts may be different than those approved by the General Assembly.

V. Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les cours semblent plus ou moins stabilisés à un niveau de prix peu rémunérateurs et risquent d'y stagner pendant un certain temps. Nous restons vigilants sur le respect de notre programme d'investissements, la réduction de nos coûts et la maîtrise du BFR. Les fondamentaux à moyen terme restent favorables.

V. Future prospects

Prices seem more or less to have settled at a rather unprofitable level, and seem likely to remain there for some time. We remain focused on vigilant as regards meeting our investment programs, reducing our costs and keeping WCR under control. The medium-term fundamentals remain favorable.



COMPTE DE RESULTATS	31 Dec 2014	31 Dec 2013	Var (valeur)	Var (%)
PRODUITS				
Ventes	96 377 204	151 888 011	-55 510 807	-37%
Produits accessoires	3 234 011	3 732 659	-498 648	-13%
Production stokée	-2 104 790	709 845	-2 814 636	-397%
Production Immobilisée	11 098 289	8 453 529	2 644 761	31%
Production divers	613 990	366 791	247 199	67%
Total produits	109 218 705	165 150 835	-55 932 130	-34%
COÛTS DES VENTES				
Achats de caoutchoucs extérieurs	-42 271 514	-69 154 360	26 882 846	-39%
Variation de stoks de caoutchouc non usiné	-5 949 508	-9 278 683	3 329 174	-36%
Achats de fournitures extérieures	-22 028 938	-22 033 344	4 406	0%
Variation de stocks	694 251	675 813	18 437	3%
Transports	-3 504 209	-3 396 290	-107 919	3%
Services extérieurs	-12 247 250	-14 125 265	1 878 015	-13%
Charges en pertes diverses	-4 173 793	-1 207 246	-2 966 548	246%
Impôts et taxes	-1 997 708	-9 060 254	7 062 546	-78%
Total Charges	-91 478 670	-127 579 627	36 100 957	-28%
Valeur ajoutée	17 740 035	37 571 208	-19 831 173	-53%
Frais de personnel	-15 399 718	-15 409 888	70 170	0%
Resultat (avant amort. et prov.)	2 400 316	22 161 320	-19 761 003	-89%
Dotation amortissements Provisions & transferts de charges	-5 148 866	-4 001 533	-1 146 333	29%
Resultat brut d'exploitation	-2 747 550	18 159 786	-20 907 337	-115%
Produits financiers	305 211	354 699	-49 489	-14%
Frais financiers	-1 089 542	-537 657	-551 885	103%
Resultat net d'exploitation	-3 531 882	17 976 828	-21 508 710	-120%
Plus ou moins value de cession	-124 990	-19 095	-105 895	555%
Produits de charges HAO	19 875	35 217	-15 342	-44%
Bénéfice avant impôt BIC	-3 636 997	17 992 950	-21 629 947	-120%
Impôts BIC (L.M.F.)	-162 457	-4 285 893	4 123 436	-96%
Bénéfice net	-3 799 454	13 707 057	-17 506 511	-128%

Rubriques	2014	2013	Var (valeur)	Var (%)
Capital	14 593 621	14 593 621	0	0%
Prime d'apport d'émission de fusion	233 222	233 222	0	0%
Autres réserves et report à nouveau	44 173 521	33 763 447	10 410 074	-31%
Réservés légales	2 918 724	2 918 724	0	0%
Résultats	-3 799 454	13 707 057	-17 506 511	128%
Provisions	9 115 954	9 016 693	99 261	-1%
Dettes à long terme	20 090 078	245	20 089 833	-8 199 932%
Trésorerie nette	12 702 365	12 874 894	-172 529	1%
Total capitaux utilisés	100 028 032	87 107 903	12 920 129	-15%
Représentés par				
Investissements				
Investissements bruts	128 241 629	110 853 396	17 388 233	-16%
Amortissements	-55 473 969	-53 158 414	-2 315 555	-4%
Investissements nets	72 767 660	57 694 981	-15 072 679	26%
stocks				
Matières premières	8 250 869	14 200 377	-5 949 508	42%
Pépinières	2 308 727	2 304 509	4 217	0%
Produits fabriqués	6 541 940	8 650 947	-2 109 008	24%
Marchandises et autres approvisionnements	4 604 619	4 084 771	519 848	-13%
Provision sur stock autres approvisionnements	-576 104	-425 359	-150 745	-35%
Total stocks	21 130 050	28 815 245	-7 685 195	27%
Débiteurs				
Fournisseurs avances versées	975 788	760 442	-215 346	-28%
Clients	14 298 583	11 081 663	-3 216 921	-29%
Provision sur créances clients	-3 628 157	-1 715 819	1 912 338	-111%
Personnel débiteur	641 963	644 824	2 862	0%
Etat et collectivités publiques	7 410 085	4 056 118	-3 353 966	-83%
Associés et groupes	129 064	701 403	572 339	82%
Débiteurs divers	1 064 583	2 107 606	1 043 023	49%
Provision sur créances débiteurs divers	-1 003 500	-516 260	487 240	-94%
Total débiteurs	19 888 409	17 119 977	-2 768 432	-16%
Créditeurs				
Dettes circulantes et ressources assimilés HAO	0	0	0	100%
Clients avances reçues	-22 517	-64 552	42 035	65%
Fournisseurs d'exploitation	-10 357 160	-7 904 122	-2 471 038	-31%
Dettes sociales	-1 024 081	-1 418 659	394 578	28%
Dettes fiscales	-559 677	-5 812 195	5 252 518	90%
Associés et groupes	-1 238 706	-931 942	-306 764	-33%
Autres dettes	-537 945	-390 830	-147 114	-38%
Total créditeurs	-13 758 086	-16 522 301	2 764 214	17%
Capitaux utilisés	100 028 032	87 107 903	-12 920 129	15%

	déc 2014	déc 2013	Budget 2014
Résultat net total	-3 799 454	13 707 057	7 918 057
Elimination des amortissements et provisions	5 454 913	4 316 741	5 050 000
Elimination de la variation des impôts différés			
Elimination des plus ou moins-values de cession	149 830	-16 508	0
Elimination des changements de méthode passés en résultat			0
Elimination de l'étalement des dérivés			
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence			
Marge brute d'autofinancement	1 805 288	18 007 290	12 968 057
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence			
Incidence de la variation du BFR (si > 0 diminution)	2 165 891	1 066 874	-6 961 958
Flux net généré par (affecté à) l'activité	3 971 179	19 074 164	6 006 099
Total des investigations	-20 763 166	-15 423 102	-22 254 776
Total des cessions	185 006	196 999	184 083
Incidence des variations de périmètre			0
Variation nette des placements			
Flux net de treso. Provenant des (affectés aux) invest.	-20 578 159	-15 226 102	-22 670 693
Dividende versés	-3 310 324	-8 208 255	-6 725 120
Augmentations (réduction) de capital			
Subventions d'investissement			
Emissions d'emprunt	20 089 833		30 000 000
Remboursement d'emprunt			
Cession (acq.) d'actions propres			
Variation nette des concours bancaires	-3 000 000	11 000 000	-9 000 000
Dérivés			
Flux net de treso. Provenant du (affecté au) fin	13 779 505	2 791 745	14 274 880
Incidence des variations de cours de devises			
Incidence des changements dans les principes retenus			
Variations de trésorerie	-2 827 471	6 639 806	-2 389 714
Trésorerie d'ouverture	4 125 106	-2 514 701	-1 978 543
Trésorerie de clôture	1 297 635	4 125 106	-4 368 257
Variation de trésorerie (bouclage)	14 593 621	6 639 806	-2 389 714

Ans
depuis 1964

SAPH

03

RESPONSABILITE
SOCIETALE
D'ENTREPRISE



Rapport RSE

CSR REPORT

Nos Realisations 2014

L'amélioration des conditions de vie et de travail de ses 6867 employés permanents et temporaires, la protection de l'environnement, et le développement des communautés riveraines de l'ensemble de ses sites constituent les principaux axes du développement durable de la SAPH.

■ Renforcer les conditions de vie, d'hygiène et de sécurité des collaborateurs

Tout employeur est tenu de supprimer ou de réduire les risques professionnels afin d'assurer la sécurité et de protéger la santé physique et mentale des employés de son établissement, y compris les personnels temporaires. Nous avons mis en œuvre en 2014 les mesures appropriées conformément aux principes généraux de prévention et fourni des Equipements de Protection pour un total de cent (100) millions de franc CFA. Malgré ces efforts, nous avons constaté une très légère détérioration de notre Taux de Fréquence (TF) et une stabilisation de notre Taux de Gravité (TG).

Our Accomplishments In 2014

SAPH participates in the sustainable development of the areas around which its activities are present by improving the living and working conditions of its 6,867 permanent and temporary employees, protecting the environment and developing local communities.

■ Enhancement of living conditions, hygiene and the security of its employees.

Each employer is obliged to eliminate or reduce professional risks in order to ensure the security and protection of his/her employee's mental and physical health, temporary staff included. At the heart of our objectives in 2014 were preventive actions and supply of Protective Equipments up to an amount of a hundred (100) million franc CFA. Despite these efforts, we noticed a slight deterioration of our Frequency Rate (FR) and a stabilization of our Severity Rate (SR)

Période	Nombre AT	Nombre de jours perdus	TF	TG
2012	69	632	5,33	0,05
2013	54	481	4,09	0,04
2014	65	780	3,85	0,05

*Tableau 1: Evolution des AT SAPH de 2012 à 2014



La mise à disposition de logements de qualité est également un facteur important d'amélioration des conditions de vie de nos employés et de leurs familles. À ce jour, ce sont plus de 450 logements utilisant la technologie BTC (Brique de Terre Comprimée) qui ont été construits, même si le rythme de construction a été réduit en 2014. A ceci, s'ajoute la réhabilitation continue des logements existants.

Les orientations 2015 sont alignées sur celles de 2014 en adéquation avec la situation économique actuelle due à la baisse des cours du caoutchouc observée au premier trimestre 2015.

■ Réduire les impacts environnementaux

La gestion de notre performance environnementale constitue un facteur essentiel de la stratégie de la SAPH en matière de développement durable. La SAPH a conscience de l'importance de son rôle dans la protection de l'environnement. Pour exercer cette responsabilité, l'entreprise s'attache à hiérarchiser et à maîtriser ses impacts comme le stipule la charte environnementale du Groupe et dont chaque employé est responsable.

Modifier nos comportements, faire évoluer nos pratiques et diminuer les conséquences néfastes sur l'environnement de certaines de nos activités constituent l'essentiel de notre démarche.

■ Le « programme d'accompagnement et de développement des communautés locales »

Le Programme d'Accompagnement Communautaire a pour vocation le développement des Communautés avoisinantes aux sites de la SAPH et le maintien de relations de bon voisinage.

Trois axes ont été identifiés comme présentant le plus grand potentiel d'optimisation des attentes des communautés locales :

- **La construction et la réhabilitation** d'équipements et d'infrastructures sociales de base (écoles, hydraulique, eau, pistes...);

Offering proper accommodation is also essential for the improvement of the living conditions of our employees and their families. Despite a slower construction rhythm in 2014 compared to past years, to date, more than 450 houses have been built using "BTC" (bricks made from compact earth) technology. In addition, we continued with the renovation of existing homes.

The guidelines for 2015 will remain unchanged compared to 2014 considering the drop in international rubber prices.

■ Reducing environmental impacts

A proper handle of our environmental input is part of our strategy towards sustainable development. SAPH is conscious of its important role in environmental protection. To put this responsibility into action, the company will prioritize and control its impacts as stated in the environmental charter of the Group and to which each employer is responsible for. Changing our habits, evaluating our practices and reducing the harmful outcomes of our activities constitute the aim of our approach.

■ The "support and development of local communities program"

The Community Support Program aims at developing SAPH's neighboring communities and maintaining a good relationship with them.

3 priorities have been identified to optimize our answers to local communities' expectations:

- **The construction and renovation** of equipment and basic social infrastructures (schools, hydraulics, water, roads...)

- **L'appui aux activités culturelles, sociales** à travers les fêtes, les événements communautaires traditionnels et sportifs ;
- **La subvention de plants d'hévéas** destinés à améliorer le revenu des planteurs de ces Communautés.

Constructions et Rehabilitations

L'objectif est de renforcer le rapprochement avec les villages riverains de nos sites en l'aidant à réaliser leurs projets. Ceci participe à notre engagement à prendre en compte les besoins économiques, environnementaux et sociétaux à travers une collaboration de travail à moyen et long terme, afin de faciliter le développement des communautés locales et d'en faire des partenaires.

Les projets, sélectionnés par les Communautés, doivent servir à la population dans son ensemble et être réalisés dans le respect des normes techniques de la SAPH.

Le budget pour cette activité dépend des ressources de la SAPH et a donc connu une baisse en 2014.

- **The support of cultural and social activities** through festivities, traditional and sporting community events
- **Rubber plant subsidies** to increase the productivity of planters from the communities.

Constructions and Renovations

The goal is to get closer to villages neighboring our sites by helping them with their projects. We are committed to considering economic, environmental and societal norms over medium and long term work collaboration with local communities. This will facilitate their development and strengthen our partnership.

The projects are chosen by the communities, must be useful to its population and must respect SAPH's technical standards.

The budget for this component depends on SAPH's financial means, therefore it has decreased in 2014 compared to previous years.



Appui aux Activités Culturelles et Sociales

Nous participons à la vie culturelle et sociale autour des sites où nous exerçons nos activités. Cette politique de proximité vise à partager les valeurs socio culturelles avec les communautés en leur apportant un soutien dans certains moments importants de la vie sociale :

- Les fêtes traditionnelles, communautaire
- Les décès
- Visites de personnalités
- Tournois sportifs
- Autres activités culturelles
- Aides aux activités scolaires pédagogiques et de développement durable des villages

Subvention des Plants d'Hévea

Ce troisième axe d'intervention du programme d'accompagnement et de développement des communautés locales est une politique de promotion de la culture de l'hévéa.

Deux objectifs principaux guident la SAPH sur cet axe :

- favoriser et partager son savoir faire avec les villages riverains de ses sites.
- participer de façon générale à la lutte contre la pauvreté et contre l'exode rural, par un développement personnel du bénéficiaire.

Ce projet qui s'adresse en particulier et non exclusivement à la jeunesse, vient en complément du programme national de développement de l'hévéaculture à travers le Fond de Développement Hévéa (FDH) de l'APROMAC.

Support of Cultural and Social Activities

We participate in the cultural and social scene around the sites our activity is present in. This proximity policy aims at sharing socio cultural values with the communities by supporting them during certain important moments of their social lives:

- Traditional and community festivities
- Funerals
- Visits by personalities
- Sport tournaments
- Other cultural activities
- Funding of educational activities and sustainable development of villages

Rubber Plant Subsidies

This third pillar of the support and development of local communities program is a policy aimed at promoting the cultivation of rubber.

Two goals guide SAPH on this axis:

- to promote and share its know-how with the villages neighboring it's sites
- to participate in the battle against poverty and urban migration through the individual development of the beneficiaries.

This project which is mostly but not solely aimed at the youth complements the national development program of rubber cultivation through the Rubber Development Fund (RDF) of APROMAC.



Resultats Chiffres 2014

- 70 km de reprofilages de pistes villageoises
- 2 écoles primaires réhabilitées
- 1 école maternelle construite
- 2 bâtiments administratifs construits
- 2 forages réalisés
- 500 tables bancs pour équipement école primaire
- 100ha de plantations créés suite aux dons de plants d'hévéa
- 73 jeunes déscolarisés formés aux métiers de l'agriculture et de l'élevage

Le Vecu Qualitatif

- Démarche fédératrice et adhésion des communautés locales autour des valeurs de développement durable de la SAPH ;
- Satisfaction des parties prenantes internes et externes se traduisant par un climat social apaisé.

2014 Quantitative achievements

- 70 km of village road reconstruction
- 2 renovated elementary schools
- 1 construction of an elementary school
- 2 constructions of administrative buildings
- 2 constructions of wells
- 500 bench tables of school equipment
- 100 ha of plantation created following the donation of rubber planted
- 73 young school dropouts trained in the agriculture and livestock trade

Qualitative approach

- Proximity policy with local communities ensuring their adhesion to SAPH's values around sustainable development;
- Satisfaction of internal and external stakeholders which leads to a cooler social environment.



Perspectives 2015

2015 sera une année de consolidation de notre stratégie d'accroissement de notre capacité de production, mais également de notre position auprès des fournisseurs privés de caoutchouc.

Les principaux défis auxquels nous aurons à faire face en 2015 sont les suivants :

- Consolider notre position dans un environnement de plus en plus concurrentiel ;
- Assurer un approvisionnement régulier de nos usines en coagulum de bonne qualité en impliquant nos fournisseurs aux pratiques de développement durable ;
- Améliorer la productivité, les coûts de production, et accroître l'efficacité sur toute la chaîne de production, depuis les champs jusqu'à l'usine, tout en continuant à maîtriser les impacts environnementaux et sociaux, et en améliorant la sécurité du travail ;
- Assurer la compétitivité de nos produits par une maîtrise des frais généraux.

2015 Prospects

2015 will be a year aimed at strengthening the growth strategy of our production, particularly by improving our position with Outgrowers supplies.

The main challenges we will have to face in 2015 are:

- strengthening our market share in a more competitive environment;
- ensuring a regular supply of quality Outgrower rubber to our factories, while educating them on sustainable practices;
- improving productivity, costs of production and increasing the efficiency of our field and factory production while controlling our environmental and social impacts, and improving work safety;
- ensuring the competitiveness of our products by having a good control of overhead costs;



Nous poursuivons les autres chantiers engagés à savoir :

- Le déploiement de notre démarche qualité selon la norme ISO 9001 : 2008, en vue de satisfaire les attentes de nos clients ;
- L'assistance technique des producteurs privés par le renforcement de nos interventions sur la qualité de la matière première.
- Renforcer les initiatives de responsabilité sociétale (RSE) à travers le programme d'accompagnement et de développement des communautés locales.

We will pursue other committed projects, namely:

- The expansion of our quality approach following the ISO 9001: 2008 standard, in order to satisfy our customers' expectations;
- The provision of technical assistance to Outgrowers, targeting specifically the quality improvement of raw materials supplied;
- Strengthening our SER through our programs aimed at supporting and developing local communities.





04

RAPPORT DES COMMISSAIRES

Rapport Général des Commissaires aux Comptes

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des états financiers annuels de la Société Africaine de Plantations d'Hévéas (SAPH) tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. Opinion sur les états financiers annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels établis conformément aux principes du Système Comptable de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Abidjan, le 18 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte unifié du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE), nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, Directeur Général ou Directeur Général Adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours des exercices antérieurs.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. Conventions conclues au cours de l'exercice

Le Président du Conseil d'Administration nous a informés de la conclusion d'une convention de commercialisation de bois d'hévéas avec SANIA Cie.

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Madame Lucie TANNOUS,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Nature et modalités

SAPH s'est engagée à vendre à SANIA Cie les copeaux de bois d'hévéas issus de l'abattage des arbres en fin d'exploitation pour la couverture des besoins en production d'énergie de cette dernière. Ces besoins sont de 100 tonnes/jour sur 6 jours/ semaine, soit une base de 600 tonnes hebdomadaire. Le produit sera livré bord champ sur les sites de TOUPAH et BONGO. Les modalités de détermination des prix d'achat par SANIA Cie à SAPH, telles que stipulées dans la convention, comportent :

- l'application d'un prix bord champ de 19678 FCFA hors taxes/Tonne;
- la révision des prix convenus à l'initiative de l'une des parties à ladite convention.

Cette convention a pris effet le 12 février 2014 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 299 millions de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2014.

2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

2.1. Convention de gestion de la trésorerie de groupe

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Madame Lucie TANNOUS,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Nature et modalités

Les parties (SIFCA, SAPH, SUCRIVOIRE et PALMCI) conviennent de se consentir mutuellement des avances de trésorerie à la demande de celle des parties qui en ressentira le besoin. L'avance est productive d'intérêts à un taux qui sera la moyenne des taux moyens des emprunts à court terme et des dépôts à terme. Cette convention a pris effet le 16 février 2011 et est conclue pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction par période d'un an.

Au cours de l'exercice 2014, SAPH a reçu de PALMCI une avance de 1000 millions de FCFA totalement remboursée avant la clôture de cet exercice. Les charges d'intérêts supportées à ce titre par la SAPH s'élèvent à 1,8 millions de FCFA.

2.2. Convention d'assistance technique et de commercialisation avec SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Jacques HOLLANDER, représentant la société CFM,
- Monsieur Thierry SERRES, représentant la société Michelin Finance B.V.,
- Monsieur Olivier de SAINT-SEINE, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

a) Assistance technique

SIPH apporte à SAPH une assistance technique dans les domaines du management et de la gestion, des techniques agricoles et industrielles, de la gestion des achats aux planteurs villageois et de la formation continue.

En contrepartie des prestations, la convention prévoit une rémunération annuelle fixée à 1,5% du chiffre d'affaires caoutchouc depuis l'exercice 2012.

Cette convention a pris effet le 1er janvier 2007. La charge supportée par SAPH au titre de l'exercice 2014 s'élève à 1146 millions de FCFA.

b) Convention de commercialisation

SAPH s'est engagée à vendre à SIPH l'intégralité de sa production destinée à l'exportation en dehors de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les modalités de détermination des prix d'achat par SIPH à SAPH, telles que stipulées dans la convention, tiennent compte de l'évolution du marché mondial du caoutchouc.

Cette convention a pris effet le 1er juillet 1999 et est conclue pour une durée de 1 an renouvelable par tacite reconduction par période d'un an. Le chiffre d'affaires réalisé par SAPH dans ce cadre s'élève à 94 254 millions de FCFA hors taxes au titre de l'exercice 2014.

2.3. Convention de compte courant avec Cavalla Rubber Corporation (CRC) en présence de SIPH

Administrateurs concernés

- Monsieur Alassane DOUMBIA,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Monsieur Marc GENOT,
- Monsieur Olivier de SAINT-SEINE, représentant la société SIPH.

Nature et modalités

SAPH a consenti à la société Cavalla Rubber Corporation (CRC), une avance en compte courant rémunérée au taux d'escompte de la BCEAO majoré de 1,5 point, soit un taux fixe de 8,25 % au 2 février 2009, date de prise d'effet de la convention.

Le solde de cette avance est nul au 31 décembre 2014 et les intérêts facturés par SAPH au titre de l'exercice 2014 s'élèvent à 30 millions de FCFA hors taxes.

2.4. Convention de mise à disposition de locaux à usage professionnels avec SIFCA

Administrateurs concernés

- Monsieur Pierre BILLON,
- Monsieur Bertrand VIGNES,
- Madame Lucie TANNOUS,
- Monsieur Alassane DOUMBIA.

Nature et modalités

SIFCA met à la disposition de SAPH des locaux professionnels d'une superficie de 640 m² sis au lot 37 bis CS 63, Rue des Thoniers en zone portuaire. Cette convention a pris effet le 01 janvier 2007 et est conclue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

**Société Africaine de
Plantations d'Hévéas
(SAPH)**

*Exercice clos le 31
décembre 2014*

La convention prévoit que SAPH supporte une charge locative mensuelle de 6,4 millions de FCFA soit 77 millions l'année.

Au titre de l'exercice 2014, SAPH a supporté pour ces loyers professionnels une charge de 77 millions de FCFA hors taxes.

Abidjan, le 18 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé





Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les rémunérations exceptionnelles allouées aux membres du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 432 de l'Acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique (GIE) , nous vous présentons notre rapport spécial sur les rémunérations exceptionnelles ou les remboursements de frais alloués aux membres du Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le Président du Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune rémunération exceptionnelle ou remboursement de frais alloué aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Abidjan, le 18 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS CÔTE D'IVOIRE

PRICEWATERHOUSECOOPERS

Armand Fandohan
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Édouard Messou
Expert-Comptable Diplômé
Associé

Proposition des Textes de Resolution de l'Assemblée Generale Mixte

A titre ordinaire :

Premiere Resolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et qui se soldent par une perte nette de 3.799.455.166 F.CFA.

En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à

Deuxieme Resolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes établi conformément aux dispositions de l'article 438 et suivants de l'Acte uniforme, approuve les termes et conclusions de ce rapport.

Cette résolution est approuvée à

Troisieme Resolution

L'Assemblée Générale, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice 2014.

	(En Francs CFA)
Perte de l'exercice 2014	3.799.454.166
Report à nouveau	44.173.520.770
Bénéfice à répartir	40.374.066.604
Affectation au report à nouveau	40.374.066.604

Cette résolution est approuvée à

Quatrieme Resolution

L'Assemblée Générale, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises par la loi.

Cette résolution est approuvée à

A titre Extraordinaire :

Cinquieme Resolution

L'Assemblée Générale,

■ après avoir entendu les motifs du conseil d'administration justifiant la mise en harmonie des statuts de la société avec les dispositions de l'Acte Uniforme révisé relatif au Droit des sociétés commerciales et du GIE adopté le 30 Janvier 2014, entrée en vigueur le 5 Mai 2014 (ci-après l'«Acte Uniforme Révisé»),

Décide de procéder à la mise en harmonie des statuts avec l'Acte Uniforme Révisé.

Cette résolution est approuvée à

Sixieme Resolution :

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale,

- déclare avoir pris connaissance des statuts modifiés soumis à son approbation,
- et décide de procéder à la mise en harmonie des statuts actuels par la refonte complète desdits statuts et l'adoption, tels quels, dans leur ensemble, des statuts modifiés, dont une copie demeurera annexée au présent procès-verbal.

Cette résolution est approuvée à

Septieme Resolution :

En conséquence de la résolution ci-dessus, l'Assemblée Générale confère tous pouvoirs :

- Au Président du Conseil d'Administration à l'effet de signer les statuts modifiés et d'en effectuer le dépôt au rang des minutes de Maître Yolande-charlotte MANGOUA, notaire à Abidjan;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu.

Cette résolution est approuvée à

Proposal for Draft Texts of Resolution of the Ordinary General Meeting

Ordinary Meeting Shareholder's resolutions

First Resolution

Having read the Board of Director's Management Report as well as the Statutory Auditors' General Report, the General Assembly approves the annual financial statements ended 31st of December 2014, as presented, as well as the transactions recorded therein or summarized in these reports which amount to a net loss of 3,799,455,166 FCFA.

Consequently, it gives full discharge to the Administrators, with no reserve, for their management of the last fiscal year.

This resolution is approved with...

Second Resolution

Having read the Statutory Auditors' Special Report established in accordance with the provisions of articles 438 and following of the Uniform Act, the General Assembly approves the terms and conditions of the report.

This resolution is approved with...

Third Resolution

The General Assembly decides to allocate the results of the 2014 financial year as follows.

	<i>(En Francs CFA)</i>
Perte de l'exercice 2014	3.799.454.166
Report à nouveau	44.173.520.770
Bénéfice à répartir	40.374.066.604
Affectation au report à nouveau	40.374.066.604

This resolution is approved with...

Fourth Resolution

The General Assembly gives full authority to the bearer of an original, a copy or an extract of this minute to carry out all formalities required by law.

This resolution is approved with...

Extraordinary Meeting Shareholder's resolutions

Fifth Resolution

Having heard the Directors' reasons to bring into compliance the company's bylaws with the Uniform Act revised in regard to the Commercial Companies Law and the EIG, passed on January 30, 2014, and put into effect May 5, 2014 (hereinafter " Act Uniform Revise), the General Assembly has decided to proceed to the harmonization.

This resolution is approved with...

Sixth Resolution

In consequence to the previous resolution, the General Assembly

- declares to be aware of the modified statuts subjected to its approval,
- and decides on their harmonization and enforcement after modification. A copy will be annexed to this minute.

This resolution is approved with...

Seventh Resolution

Consequently, the General Assembly gives full authority to:

- Chairman of the Board of Directors to sign the modified bylaws and to have them processed by Maître Charlotte Yolande MANGOUA, Public Notary in Abidjan
- The bearer of an original, a copy or an extract of this minute to carry out all formalities required by law

This resolution is approved with...

Designed by



(+225) 09 33 26 21
oops.crea@gmail.com



Siège Social, Immeuble Ex SIT
Rue des Galions Zone portuaire
01 B.P. 1322 Abidjan 01

Tél. : + 225 21 75 76 76

Fax : + 225 21 75 76 40

+ 225 21 75 76 42

+ 225 21 75 76 43

Email : communication@sifca.ci